

PLAN D'ACTION RENTRÉE 2023-2024

Bonjour et bon retour,

Vous trouverez ci-joint les actions de la [phase de pression du plan d'action-mobilisation](#) tel que voté lors du Conseil Fédératif de Négociation du 16 juin 2023.

Un des grands axes du plan d'action est de commencer l'année scolaire en force. Le plan sera à mettre en place dès la rentrée des élèves. D'ailleurs, une action (no.15 dans le tableau) a été votée pour la journée de la rentrée. Vous devriez d'ailleurs avoir reçu le matériel suivant :

- fanions 3/école ou centre
- affiches de piquetage : 3/école ou centre
- cocardes : 1/prof
- ensemble de 6 affiches collantes
- ensemble de 6 affiches non-collantes

Nous vous proposons d'assurer une visibilité le jour de la rentrée afin de faire comprendre aux parents quels sont les enjeux de la négociation et ensuite de faire un piquetage éclair (no.16 dans le tableau) sur l'heure du midi. Envoyez-nous vos photos; nous continuerons à utiliser les médias sociaux pour montrer que les profs sont mobilisés.

Afin d'appuyer les actions numériques concertées qui viendront bonifier nos moyens de pression, nous vous suggérons « d'aimer » [la page Facebook de la Fédération autonome de l'enseignement](#) ou [la page Facebook du SERL](#), où les informations seront mises à jour régulièrement. Le SERL invite également ses membres à partager le contenu des informations afin de susciter un intérêt médiatique. Vous pouvez aussi nous suivre sur [Instagram](#) et [Twitter](#) (serl1513). Finalement, nous vous encourageons à vous abonner à [l'infolettre sur le site Internet du SERL](#) afin de recevoir les plus récentes informations émanant de votre syndicat local.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pourrez adresser vos demandes à Christian Lapierre au bureau du SERL au 450 978-1513.

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

Annexe 1, Liens

1-Les solutions proposées par les syndicats :
https://sregionlaval.ca/negociation_nationale/

2-Page Facebook de la FAE :
<https://www.facebook.com/lafac.qc.ca>

3-Page Facebook du SERL :
<https://www.facebook.com/sregionlaval/>

4-Page Instagram
<https://www.instagram.com/serl1513/>

5-Page Twitter :
<https://twitter.com/SERL1513>

6-Abonnement à l'infolettre :
<https://sregionlaval.ca/abonnement-infolettre/>

7-Image pour fond d'écran
<https://sregionlaval.ca/visuel-nego-2023-serl/>

8-Logo pour signature de courriel
<https://sregionlaval.ca/wp-content/uploads/2022/12/prof-nego.png>

9-Tutoriel pour ajouter une réponse automatique
<https://sregionlaval.ca/wp-content/uploads/2023/04/2.-Comment-ajouter-une-reponse-automatique-sur-Outlook-2023.mp4>

Plan d'action-mobilisation négociation nationale 2023 – Phase de pression

À afficher sur le babillard syndical

Actions à reprendre ou à ajouter à celles des phases affirmation et persuasion	Personnes et groupes à atteindre
1. Action commune rassembleuse (locale ou régionale) concertée nationalement pour lancer la phase de pression.	Directions d'établissement Gestionnaires des centres de services scolaires L'ensemble de la population, dont les parents
2. Utilisation d'une signature électronique et d'un fond d'écran arborant l'identité visuelle et le slogan de la négociation nationale 2023. (Poursuite de la phase d'affirmation)	Directions d'établissement Gestionnaires des centres de services scolaires Parents
3. Mettre en place une réponse automatique au courriel de type « accusé-réception et délai de réponse ». (Poursuite de la phase d'affirmation)	Directions d'établissement Gestionnaires des centres de services scolaires L'ensemble de la population, dont les parents
4. Actions de visibilité ou coups d'éclat nationaux organisés par la FAE aux moments opportuns selon la conjoncture de négociation	CPNCF Membres du gouvernement Ensemble de la population
5. Activité de tractage et/ou d'affichage notamment lors des journées ou soirées de rencontres avec les parents. (Poursuite de la phase d'affirmation)	Directions d'établissement Parents
6. Utilisation ou port d'outils de visibilité et affichage dans les établissements. (Poursuite de la phase d'affirmation)	Directions d'établissement Centres de services scolaires
7. Utilisation ou port d'outils de visibilité et d'affichage dans le cadre des rencontres impliquant les parties patronales, nationales et locales ainsi que les parents. (Poursuite de la phase de persuasion)	Directions d'établissement Centres de services scolaires Gouvernement du Québec Parents
8. Boycottage des comités non conventionnés lors de la confection de la tâche.	Directions d'établissement Centres de services scolaires
9. Aucune organisation des activités étudiantes faite par les enseignantes et enseignants	CPNCF Membres du gouvernement Directions d'établissement Centres de services scolaires L'ensemble de la population, dont les parents
10. Boycottage ou perturbation active ou passive des rencontres collectives en présence des directions d'établissement et toutes autres rencontres imposées.	Directions d'établissement

Actions à reprendre ou à ajouter à celles des phases affirmation et persuasion	Personnes et groupes à atteindre
11. Accomplissement de toutes les minutes de travail personnel (TP) au lieu déterminé par chaque enseignante ou enseignant. (Poursuite de la phase de persuasion)	Directions d'établissement Centres de services scolaires
12. Dans le cadre de toutes les journées pédagogiques, sauf celles avant le premier jour de classe de l'année 2023-2024, refuser de participer à toutes les activités mises sur pied par la direction ou les CSS. Les enseignantes et enseignants planifient, corrigent, rencontrent des collègues dans le cadre de leur travail, aux lieux et aux moments qu'ils le déterminent.	Directions d'établissement Centres de services scolaires
13. Boycottage ou perturbation active ou passive des activités de formation imposées. (Poursuite de la phase de persuasion)	Directions d'établissement Centres de services scolaires
14. Message sur l'état de la négociation avec décompte des jours passés depuis le 31 mars 2023 à transmettre aux directions d'établissement, gestionnaires des centres de services scolaires et personnes élues de la CAQ.	Directions d'établissement Gestionnaires des centres de services scolaires CPNCF Membres du gouvernement
15. Action de visibilité dans chaque établissement le jour de la rentrée scolaire 2023-2024 des élèves.	CPNCF Membres du gouvernement Directions d'établissement Centres de services scolaires L'ensemble de la population, dont les parents
16. Activités de piquetage devant les établissements ou à un endroit déterminé.	CPNCF Membres du gouvernement Directions d'établissement Centres de services scolaires L'ensemble de la population, dont les parents
17. Action féministe par et pour les femmes.	À déterminer
18. Lors de l'ATP, les enseignantes et enseignants déterminent le travail à accomplir. Les enseignantes et enseignants planifient, corrigent et rencontrent des collègues. Cependant, ils continuent à participer aux comités conventionnés.	Directions d'établissement Centres de services scolaires
19. Ne pas inscrire de commentaires dans le 1 ^{er} bulletin de l'année scolaire 2023-2024	CPNCF Directions d'établissement Centres de services scolaires